

L'innovation



entreprises en 2010

Technologies Médicales

oseo

Avant-propos

L'innovation est un moyen d'accroître la compétitivité et d'accélérer le développement de l'entreprise. Qu'elle soit technologique, de service ou marketing, l'innovation comporte des risques, notamment financiers, pour l'entreprise. OSEO partage avec l'entreprise le risque et l'accompagne tout au long du développement de son projet.

La Direction de l'Expertise a pour vocation de développer et valoriser l'expertise technologique, d'animer et diffuser le transfert de technologie et d'assurer une référence qualitative à l'ensemble des intervenants au travers de la cotation d'enjeux et de risques des projets innovants.

Identifiée comme l'une des filières prioritaires par les pouvoirs publics, la Santé est l'objet d'un fort soutien financier dans le cadre des investissements d'avenir. Ce secteur est également plébiscité par les investisseurs privés : depuis plusieurs années, il constitue le premier secteur d'investissement. Enfin, comme les années précédentes, la Santé concentre une part importante des aides OSEO.

Les tendances démographiques et épidémiologiques faisant émerger de nouveaux besoins, le secteur de la Santé a amorcé une profonde mutation, tant du côté des industries que des services.



En France, et dans l'ensemble des pays occidentaux, le vieillissement de la population, la demande accrue de soins et l'offre élargie due aux progrès technologiques, constituent un potentiel de développement important pour le secteur des Technologies Médicales. Ces besoins apparaissent également dans de nouvelles zones géographiques (Europe de l'Est, Amérique centrale, Asie) où l'on constate l'émergence d'une classe moyenne. Cependant, la volonté politique de maîtriser les dépenses de santé, en France comme en Europe, modère la croissance de certains segments « coûteux » comme les équipements lourds.

Chiffres clés du secteur en 2010

- Marché mondial du dispositif médical : 200 Md€ €
- Marché Européen : 63 Md€
- Marché Français : 23 Md€ €
- En France :
 - 1 000 entreprises
 - 40 000 emplois

UN MARCHÉ QUI SE MAINTIENT MALGRÉ LA CRISE

Dans son ensemble, le marché des Technologies Médicales est en stagnation. Avec 46 % de parts de marché, les États-Unis occupent la première place, notamment dans le domaine du matériel médico-chirurgical. L'Europe, quant à elle, connaît encore une légère croissance et maintient sa deuxième place avec 36 % du marché. Par ailleurs, il faut désormais compter avec les pays émergents (Chine, Brésil) en tant qu'acteurs de la filière mais aussi comme marchés potentiels.

Le tissu industriel des Technologies Médicales est très contrasté puisqu'il rassemble à la fois des grands groupes et de nombreuses PME ou ETI. La part de R&D des entreprises européennes est d'environ 4 %, loin de celle mesurée pour le tissu industriel américain. L'un des enjeux pour maintenir et améliorer la compétitivité en France est d'aider les PME à se transformer en ETI en renforçant leur stratégie d'innovation. La France occupe la 3ème ou 4ème place en Europe selon le périmètre considéré. Les domaines de l'aide à la personne et du maintien à domicile occupent la première place, avec un marché estimé à plus de 6 Md€€

UN SECTEUR MULTIDISCIPLINAIRE À FORT POTENTIEL MAIS QUI PEINE À SE STRUCTURER

Dans le cadre des États Généraux de l'Industrie, la filière Santé a été reconnue comme prioritaire. L'un des objectifs identifiés est la structuration de la filière du dispositif médical. En effet, si ce secteur a un fort potentiel en terme d'innovation, notamment grâce des laboratoires de R&D d'excellence, trop peu d'applications industrielles se font à l'heure actuelle sur le territoire français.

Les Technologies Médicales s'appuient à la fois sur des domaines d'activité traditionnels, comme la mécanique ou le textile, et des technologies très innovantes, telles que la microélectronique, les nanotechnologies et les biotechnologies. Cette combinaison d'avancées technologiques a pour but d'améliorer la prise en charge des patients, avec des offres de soin plus sûres et mieux adaptées. A l'ère de la dématérialisation et de la communication sans fil, les produits nouvellement mis sur le marché intègrent des services innovants issus des TIC. Ces dernières années ont par ailleurs été marquées par le rapprochement des Medtechs et des Biotechs dans le but de proposer des solutions thérapeutiques innovantes, de type dispositifs combinés. En conséquence, la frontière entre ces différents types de sociétés n'est plus aussi marquée qu'avant.

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Deux changements majeurs, impactant directement le secteur des Technologies Médicales, sont intervenus en 2010.

D'une part, les exigences réglementaires ont été renforcées afin de généraliser l'évaluation clinique des dispositifs médicaux, jusqu'ici limitée aux dispositifs de classe III. Cette évolution laisse présager une augmentation du coût et du temps de développement de ces produits.

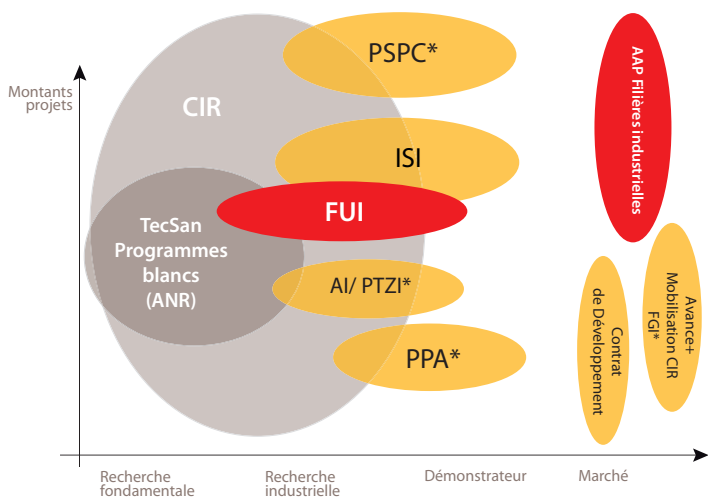
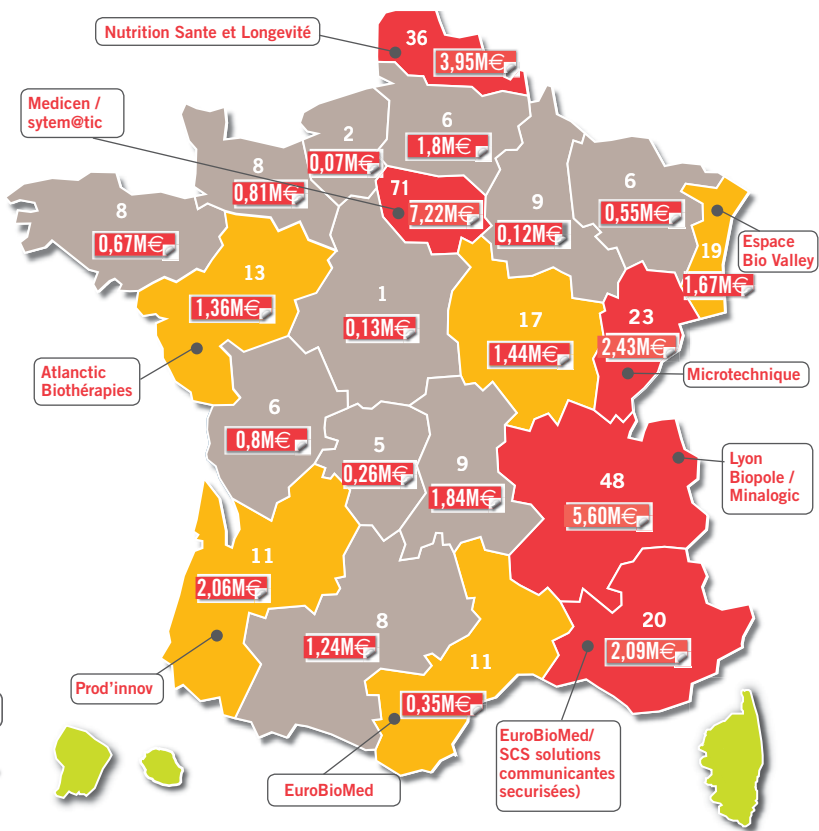
D'autre part, la publication en fin d'année du décret relatif à la télémédecine a permis d'en préciser la définition et les conditions de sa mise en œuvre. Les actes de télémédecine sont « réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication ». Ils regroupent téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance et téléassistance médicales, réponse médicale apportée dans le cadre de la régulation médicale des urgences et de la permanence des soins. En parallèle, le déploiement du Dossier Médical Personnel (DMP) orchestré par l'Agence des Systèmes d'Informations Partagées en Santé a commencé. Il devrait faciliter l'échange et le partage des données de santé dans le but d'améliorer la qualité et la continuité des soins.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PROJETS SOUTENUS PAR OSEO

Cette année, l'Île-de-France arrive très largement en tête avec 71 projets aidés, contre seulement 38 en 2009. Cependant, le montant engagé reste quasiment stable (7,2 M€ contre 6,82 M€ en 2009). Viennent ensuite les régions Rhône-Alpes (48 projets pour 5.6 M€) et Nord-Pas de Calais (36 projets pour 4 M€). Comme l'année dernière, ce trio de tête concentre plus de la moitié des projets aidés dans le secteur.

Avec 23 projets soutenus pour 2,4 M€, la région Franche-Comté se classe en 4ème position. Ce résultat est représentatif de la structuration d'une filière Santé à l'Est de la France, ce territoire regroupant à la fois laboratoires d'excellence, plateformes technologiques, pôle hospitalier, centre d'investigation clinique, pôle de compétitivité (Microtechniques) et entreprises dédiées aux biotechnologies et au matériel médical.

Enfin, il est intéressant de noter la présence d'un pôle de compétitivité dans les 6 régions dont le montant des aides dépasse 2 M€.



PPA : Prêt Participatif d'Amorçage
PSPC : Projets Structurants des Pôles de Compétitivité

PTZI : Prêt à Taux Zéro Innovation
FGI : Fonds Garantie Innovation

POSITIONNEMENT D'OSEO ET DE SES PARTENAIRES NATIONAUX

Dans le cadre des Investissements d'Avenir, les sociétés du secteur des Technologies Médicales peuvent répondre à plusieurs appels à projets : citons notamment «Bioinformatique» et «Nanotechnologies» dans le programme Santé et Biotechnologies et «e-Santé» (Santé et autonomie sur le lieu de vie grâce au numérique) dans le programme Economie Numérique. Le secteur de la Santé peut également bénéficier de financements provenant d'autres programmes non thématiques comme les Projets Structurants des Pôles de Compétitivité (PSPC), gérés par OSEO.

En 2010, 19 projets ont été financés par l'ANR dans le cadre de l'appel à projets collaboratifs public/privé TecSan (Technologies pour la Santé), pour un montant avoisinant 16 M€.

PROJETS COLLABORATIFS

Pôles de compétitivité / Fonds Unique Interministériel (FUI)

Le secteur des Technologies Médicales relève des pôles spécifiquement dédiés à la Santé, mais aussi de pôles transversaux tels que SCS, System@tic, Minalogic et Microtechniques. Les matières plastiques gagnant du terrain dans le domaine médical, il est également intéressant de noter que le pôle Plastipolis, dédié à la plasturgie, a soutenu cette années des projets dans le domaine.

En 2010, 4 projets impliquant 14 partenaires ont bénéficié d'un financement FUI pour un montant global de 5,56 M€.

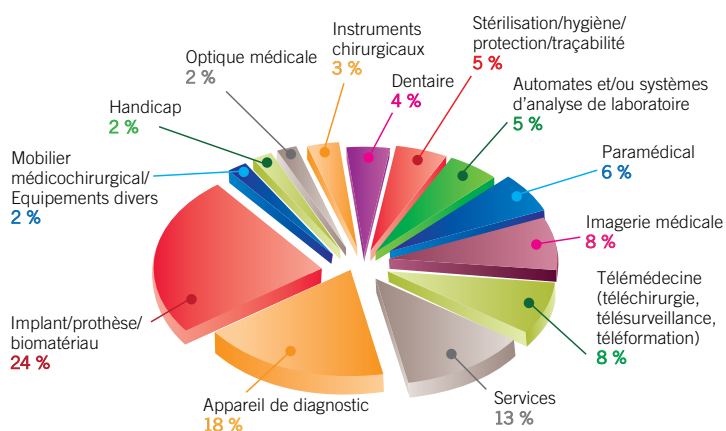
Programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI)

En 2010, 2 projets d'Innovation Stratégique Industrielle ont impliqué des sociétés du secteur des Technologies Médicales. Le montant engagé sur ces 2 projets est de 12,1 M€.

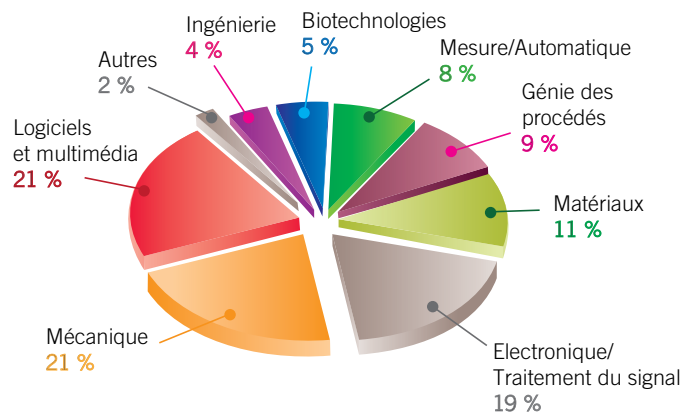


Les Technologies Médicales couvrent un vaste champ thérapeutique et diagnostique. Elles rassemblent des dispositifs médicaux très variés : dispositifs de mesure ou de délivrance de médicaments, dispositifs de diagnostic in vitro, appareils d'imagerie, équipements médico-chirurgicaux, prothèses, implants... La télésanté et les produits dédiés à la prise en charge du handicap et au maintien de l'autonomie font également partie de ce secteur.

Répartition par sous-secteurs (en nombre de projets)



Répartition par domaine technologique (en nombre de projets)



UN SECTEUR MULTI-DISCIPLINAIRE

L'analyse des projets soutenus par OSEO en 2010 montre que le secteur des Technologies Médicales s'appuie sur différents domaines technologiques, notamment le logiciel (75 projets), la mécanique (70 projets) et l'électronique (63 projets). Ces 3 domaines concentrent près de deux tiers du montant des aides engagées dans le secteur. D'autres disciplines telles que la robotique, les matériaux et les biotechnologies sont également sollicitées. L'association de ces différentes technologies permet de développer des solutions intégrées complètes et personnalisées.

C'est notamment le cas pour le segment Implants/Prothèses/Biomatériaux. Avec 82 projets soutenus pour 11,6 M€, il représente près du quart des aides attribuées dans le secteur. L'association de technologies variées et complémentaires (capteurs, matériaux...) permet de développer des prothèses plus sophistiquées, mieux tolérées, plus résistantes et présentant une meilleure longévité.

Les appareils de diagnostic et de thérapie (59 projets, 5,55 M€) et les services pour le secteur (43 projets, 4,26 M€) complètent le trio de tête des aides attribuées cette année.

DIAGNOSTIQUER PLUS TÔT, PLUS EFFICACEMENT

Le secteur du diagnostic connaît des évolutions importantes.

Les exigences sont nombreuses : améliorer le diagnostic des pathologies, établir un diagnostic plus précoce, dès les premiers stades de la pathologie, accélérer l'analyse. De nouveaux équipements et dispositifs d'analyse seront également nécessaires pour s'adapter à ces évolutions. Les avancées en imagerie (26 projets, 2,9 M€), tant en termes techniques que d'interprétation, viendront également compléter l'évolution du domaine du diagnostic. L'imagerie est devenue indispensable quasiment à tous les stades de prise en charge du patient. Dans certaines pathologies par exemple, la combinaison IRM/ultrasons a remplacé la chirurgie.

L'imagerie permet également d'optimiser le traitement choisi et de suivre son efficacité. Si le marché est dominé par des grands groupes, il faut toutefois noter que plusieurs PME innovantes françaises sont positionnées sur ce segment très porteur.

SOIGNER MIEUX EN DÉPENSANT MOINS

Un des enjeux majeurs dans le secteur est le maintien de l'autonomie des personnes âgées ou des malades chroniques ou en retour d'hospitalisation. Pour cela, se développent

des thérapies utilisables à domicile, telles que des dispositifs, implantables ou non, permettant de mesurer des paramètres biologiques ou physiologiques, de surveiller l'activité ou encore d'ajuster la délivrance d'un médicament. L'attente est importante pour renforcer la traçabilité des produits et sécuriser le partage d'informations. Cette thématique de l'autonomie est en lien direct avec la télésanté dont on attend qu'elle facilite et sécurise les échanges entre patients et médecins, mais également qu'elle participe à la réduction des coûts de santé. En 2010, OSEO a soutenu 27 projets pour 2 M€, soit 8 % des aides accordées dans le secteur. En Europe, la e-santé représente un marché de 15 à 20 Md€ et 2 % des dépenses de santé. Le cadre réglementaire de la télésanté étant enfin posé, on s'attend à l'émergence de nombreux projets dans le domaine dans les prochaines années.

De manière globale, il apparaît que le numérique est en train de bouleverser l'ensemble du secteur médical. Les solutions thérapeutiques développées aujourd'hui intègrent des dispositifs communicants (organes artificiels intelligents, pompes communicantes). Les pratiques médicales évoluent avec l'imagerie 3D ou les robots chirurgicaux. A l'hôpital, le numérique permet un meilleur suivi du patient (dossier médical dématérialisé, identification des malades par puces RFID, distribution automatisée des médicaments...).

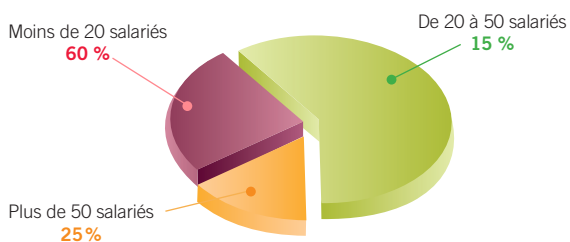
FOCUS Les dispositifs médicaux au service du médicament

Le marché des dispositifs médicaux combinés (association entre un dispositif médical et un médicament) est en plein essor. Les avantages sont nombreux : amélioration de la biodisponibilité, maîtrise du site et du moment de libération du principe actif, contrôle de la durée d'action, diminution des effets indésirables. Pour les pharmas et biotechs, c'est un moyen de prolonger les brevets des principes actifs, et de donner une nouvelle vie à des molécules ayant rencontré des problèmes de biodisponibilité. Du côté des medtechs (une cinquantaine positionnées sur le segment en France), c'est une véritable opportunité de diversification. Pour le patient, les bénéfices attendus sont une meilleure observance et une diminution des doses administrées. Les applications sont variées : stents coronaires actifs, cathéters antimicrobiens, dispositif médical combiné à un facteur de croissance pour favoriser la régénération tissulaire...

Soutien à l'innovation (Aides et labellisations)

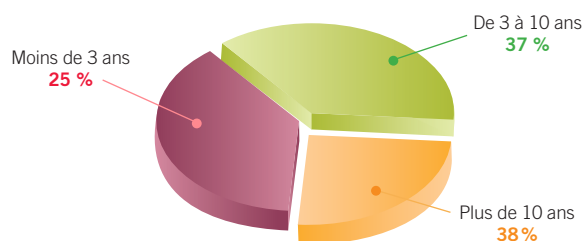
- Nombre de projets : 337
- Montant total : 36,46 M€ €
- Évolution du poids du secteur :
 - en nombre : -1,19 %
 - en montant : -7,6 %
- Montant moyen par projet : 108 k€
- Conventions nationales : 103 projets pour un montant de 8,72 M€ soit :
 - 24 % en montant
 - 31 % en projets
- Proportion nouveau client OSEO : 19 % en projets et 20 % en montant
- ISI : 2 projets pour un montant de 12,1 M€€
- FCPI : 32 qualifications

Répartition par taille (effectif consolidé) suivant le nombre de projets

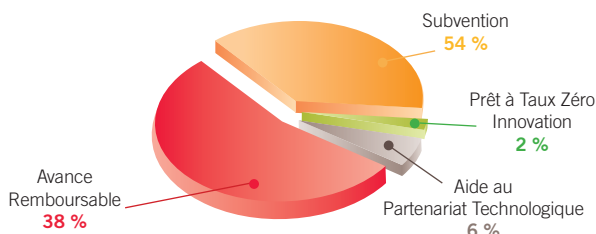


Typologie

Répartition par âge



Répartition par produit suivant le nombre de projets



Le nombre de projets soutenus (337 soit 8,3 %) et le montant global investi (36,5 M€ soit 8,5 %) dans le secteur cette année sont quasiment stables par rapport à l'année précédente. Cependant, le poids du secteur est en baisse sur l'ensemble des aides à l'innovation attribuées. Le montant moyen par projet est également en baisse en 2010 (108 k€ contre 120 k€ en 2009).

Les entreprises soutenues par OSEO dans le secteur des Technologies Médicales sont majoritairement jeunes et de petite taille : près des 2/3 ont moins de 10 ans et les 3/4 comptent moins de 50 salariés. Un projet sur 5 est porté par des entreprises qui n'avaient jamais été aidées par OSEO auparavant.

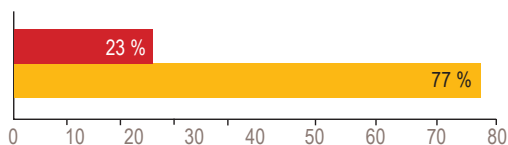
1/3 des aides mises en place par OSEO l'a été dans le cadre de conventions avec des partenaires tels que les conseils régionaux, le FEDER, etc. Si plus de la moitié des projets (180) sont financés sous forme de subventions, 2/3 des montants ont toutefois été engagés sous forme d'avances remboursables (22,4 M€ pour 128 projets).

Enfin, on constate cette année une diminution importante des projets de rupture technologique au profit des projets proposant une innovation incrémentale, aussi bien en nombre de projets (23 % contre 40 % en 2009) qu'en montants investis (31 % contre 53 % en 2009).

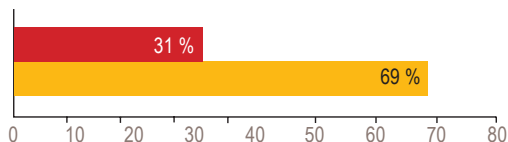
Niveaux technologiques

Innovation ■ de rupture ■ Incrémentale

par projets (%)



par montants (%)



Synthèses sectorielles 2011

PME - Innovation technologique et secteurs d'applications

Secteur : **Technologies Médicales**

Virginie Fontaine
virginie.fontaine@oseo.fr

Marie Zwarg
marie.zwarg@oseo.fr

Crédit-photos :
Copyright Getty Images

oseo.fr